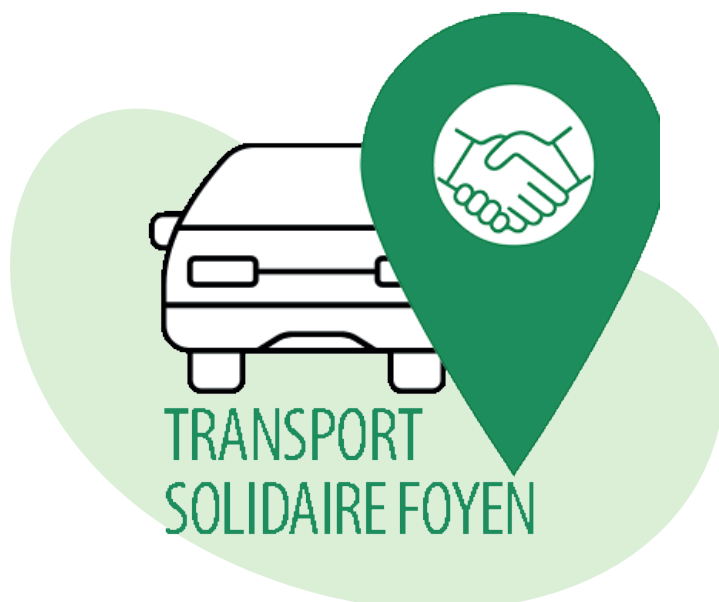


Depuis le 1^{er} janvier 2026, le Transport Solidaire Foyen remplace le Transport d'Utilité Sociale.



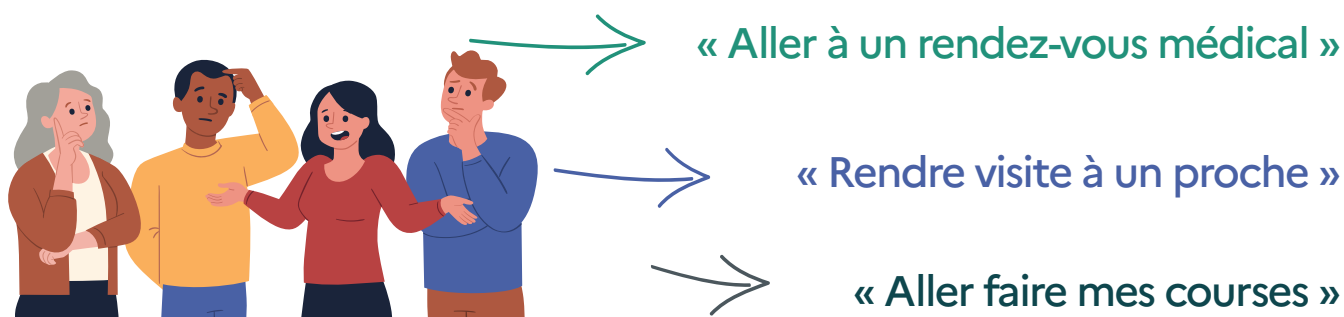
**Pays
FOYEN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pourquoi faire appel au TSF ?

Un véhicule avec chauffeur professionnel pour...

→ « Se rendre à une activité sportive ou culturelle »

→ « Se rendre à un entretien à France Travail »



Le TSF est là pour vous accompagner

Les tarifs appliqués ?



- Aller : de 0.40 € à 2.30 €
- Aller-retour : de 0.80€ à 4.10€
- Gratuit : pour les enfants de moins de 4 ans et pour l'accompagnant d'une personne ne pouvant se déplacer seule pour raison de santé.

**L'ensemble des services cités
sont accessibles sous certaines conditions.**

Pour en savoir plus



BUREAU MOBILITÉ

Adresse

Communauté de Communes du Pays Foyen
22 avenue de Verdun
33 220 Sainte-Foy-la-Grande



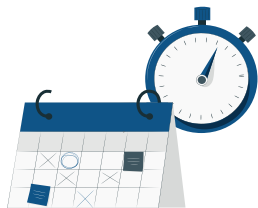
Téléphone et mail

06 58 85 15 11
bureau.mobilite@paysfoyen.fr



Horaires pour acheter des tickets et réserver vos déplacements

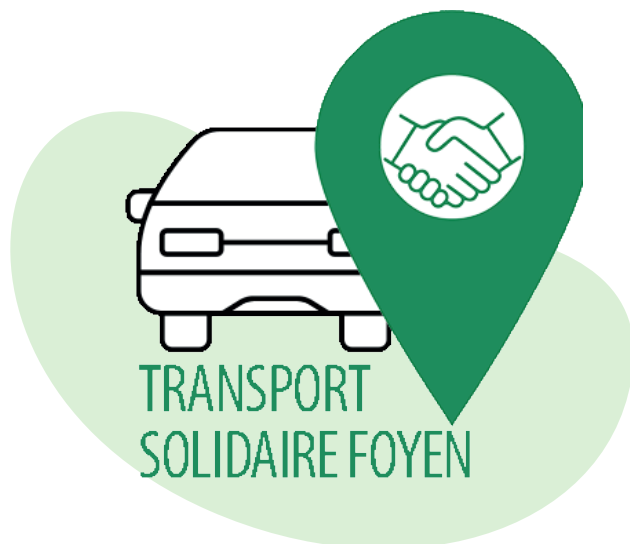
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h30



Horaires de fonctionnement du TSF

Du mardi au vendredi 8h30 à 12h00 et 14h à 16h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

www.paysfoyen.fr



 Pays
FOYEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES